

Québec, le 30 septembre 2013

6211-08-009

Monsieur André Le Bel  
Corporation minière Osisko  
Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire corporatif  
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal,  
bureau 300  
Montréal, Québec, H3B 2S2

**Objet :** Réponse à la lettre datée du 27 septembre adressée à M. Joseph Zayed concernant  
l'audience sur le projet Mine Arnaud

La commission chargée d'examiner le projet de mine d'apatite à Sept-Îles a pris connaissance de la lettre datée du 27 septembre 2013 et que vous adressiez à son président concernant des propos erronés et non documentés et des propos diffamatoires qu'auraient pu contenir certains mémoires soumis à la commission dans le cadre de ses travaux. En conséquence, vous demandiez à la commission de mettre à votre disposition « un véhicule d'intervention » pour vous permettre de faire une mise au point.

Au début de chacune des séances publiques, le président de la commission a tenu à rappeler que toute personne avait la possibilité de rectifier les faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Le président précisait alors qu'une telle correction pouvait être faite verbalement à la fin de chacune des séances ou encore par écrit « au cours de la semaine prochaine ».

Comme vous ne vous êtes pas prévalu du droit de correction lors de ces séances, vous pouvez donc nous faire parvenir par écrit toutes les corrections que vous jugerez nécessaires, et ce, **au plus tard le 4 octobre 2013.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux travaux de la commission et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c M. Sean Roosen, Président et chef de la Direction, Corporation minière Osisko  
M. Bryan S. Coates, Vice-président et chef de la direction financière, Corporation  
minière Osisko  
M. Luc Lessard, Vice-président principal et chef de l'exploitation, Corporation  
minière Osisko